

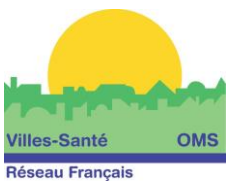
Mise en place d'un plan de lutte contre la souffrance psychique des lillois.es

Ville Santé	Lille
Date de rédaction de la fiche-action	15 juin 2021

Période	1 ^{er} semestre 2021
Echelle de territoire concerné	Ville de Lille
Porteur/pilote principal	La Ville de Lille, l'Etablissement public de santé mentale de l'agglomération lilloise, le CHU de Lille
Rôle de la collectivité	La Ville est à l'initiative de la démarche, de sa mise en œuvre, sa coordination et son évaluation
Partenaires	L'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs de la Ville de Lille
Budget :	
- Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé)	Temps d'agent.es Entre 2000€ à 40 000€ selon les fiches actions
- Budget d'investissement (réel ou estimé)	
- Contribution de votre collectivité	
Partenaires financiers	L'ARS HdF, la Préfecture, les appels à projet de Fondation, le Département, la Région
Thématique(s) de l'action	<input type="checkbox"/> Système de soins et politiques de prévention <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Accès aux soins <input type="checkbox"/> Vaccination et dépistages <input type="checkbox"/> Coordination santé/social <input checked="" type="checkbox"/> Santé mentale <input type="checkbox"/> Addictions (tabac, alcool, drogues, etc.) <input type="checkbox"/> Médecine scolaire <input checked="" type="checkbox"/> Gestion des crises sanitaires <input type="checkbox"/> Promotion de la santé <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Promotion de la pratique d'une activité physique et d'une alimentation saine <input type="checkbox"/> Actions d'éducation pour la santé, littératie en santé <input type="checkbox"/> Promotion de la santé adaptée à des groupes cibles (par ex. personnes en situation de handicap (physique, psychique)) <input type="checkbox"/> Santé-environnement <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Urbanisme favorable à la santé

	<input type="checkbox"/> Habitat <input type="checkbox"/> Mobilités actives <input type="checkbox"/> Qualité de l'air, de l'eau, des sols <input type="checkbox"/> Espaces verts <input type="checkbox"/> Risques émergents, changement climatique <input type="checkbox"/> Hygiène et salubrité, <input type="checkbox"/> Espèces nuisibles et biodiversité <input type="checkbox"/> Bruit <input type="checkbox"/> Gouvernance, financements et évaluation en santé publique <input type="checkbox"/> Mise en place/coordination des CLS, CLSM, ASV <input type="checkbox"/> La santé dans toutes les politiques, les politiques en faveur de la santé <input type="checkbox"/> Dialogue et gouvernance de la santé (OMS – UE) – Etat – ARS – Collectivités <input type="checkbox"/> Participation des habitants <input type="checkbox"/> Evaluation et capitalisation
Description de l'action (objectifs, déroulé...)	<p>Voyant l'épidémie perdurer avec les mesures sanitaires qu'elle recouvre, la Ville de Lille, déjà sensibilisée à la question de la souffrance psychique, se mobilise pour réaliser un diagnostic de territoire.</p> <p>Le 9 mars, l'élue à la santé, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT lance l'écriture commune d'un plan de lutte contre la souffrance psychique. Ce sont alors une petite centaine de partenaires qui se mobilise pour participer à deux focus groupe par tranche d'âge : 0-18 ans, les jeunes et étudiant.es, les adultes, les aîné.es. L'idée est de faire un état des lieux de l'existant, des difficultés, des ressources et de penser et écrire des projets à mettre en place à court, moyen ou long terme.</p> <p>Un rapport en résulte et plus de quinze fiches actions en ressortent.</p>
Quels facteurs ont favorisé l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Une forte capacité à fédérer de la Ville - Une volonté de prévenir la souffrance psychique depuis plusieurs années avec la mise en place de projets spécifiques - Le portage en lien avec l'EPSM-AI et le CHU de Lille
Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?	<ul style="list-style-type: none"> - Les mesures sanitaires d'avril - Le travail en distanciel pour certain.es notamment les aîné.es pour le recueil de la parole
L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?	<p>Les actions seront prioritairement tournées vers les publics vulnérables.</p>
Personne à contacter pour plus d'informations	<p>Hélène PAUCHET 03 20 49 56 14</p>

N'hésitez pas à nous transmettre également des illustrations



RESEAU FRANCAIS DES VILLES-SANTE DE L'OMS